

Conditions de vente achat sur place

- 1) Les entrées achetées à la caisse sont valables le jour même, ne peuvent donner à lieu à aucun remboursement.
- 2) Les carnets de 10 entrées achetés une année N sont valables jusqu'en fin de la saison N+2 leur date limite de validité n'est pas modifiable. Ce ne sont pas des coupe-files.
- 3) Pour la vente à distance les conditions de vente et de rétractation sont disponibles sur la page d'achat : <http://www.levallon.fr/offrir/>

Le Vallon du Villaret: Règlement intérieur

- 1) Le fait de pénétrer dans le Vallon, tant en groupe qu'à titre individuel, implique obligatoirement et sans réserve, l'acceptation de l'ensemble des dispositions du présent Règlement Intérieur. En cas d'inobservation d'une ou plusieurs de ces prescriptions, la Direction est fondée à inviter tout contrevenant à quitter l'enceinte du Vallon sans délai et sans indemnité.
En outre, nous déclinons toute responsabilité en cas de dommage de quelque nature que ce soit, aux biens ou aux personnes, qui trouverait son origine dans le non-respect du présent règlement ou serait causé par des visiteurs.
- 2) Les personnes mineures non accompagnées ne sont pas admises dans le vallon.
Les mineurs doivent rester en permanence sous le regard des adultes qui les accompagnent et restent sous leur entière responsabilité.
Des mineurs trouvés seuls dans le vallon seront immédiatement exclus et cette exclusion ne donnera lieu à aucun remboursement.
- 3) Les panneaux orange sont des règles de sécurité à respecter impérativement. Nous ne pourrions en aucun cas être tenus pour responsables d'incidents intervenant par non-respect de ces règles de sécurité.
- 4) Les entrées achetées ne sont en aucun cas remboursées. Toute sortie est définitive, sauf tampon sur la main appliqué à la caisse.
- 5) Pour des raisons de maintenance ou de sécurité nous pouvons être amenés à fermer certaines installations. Ceci ne donne droit à aucune indemnisation.
- 6) Le Vallon ne peut être tenu pour responsable des conditions météorologiques. Toutefois, les visiteurs surpris par un gros orage, et qui sortent alors qu'ils sont entrés depuis moins d'une heure peuvent bénéficier d'entrées gratuites valables jusqu'à la fin de la saison en cours.
- 7) Les tarifs réduits (étudiant, demandeur d'emploi, famille nombreuse) sont accordées sur présentation d'un justificatif de l'année en cours. Pour les familles nombreuses, il faut soit la carte individuelle de famille nombreuse, (tarif réduit accordée seulement au(x) porteur(s) de la carte, soit un justificatif familial (livret de famille, doc. de la mutuelle).
- 8) Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de fumer dans le vallon, sauf autour de la tour et de l'auberge
- 9) Les chiens ne sont pas admis dans le vallon, sauf les chiens d'assistance aux personnes handicapées.
- 10) La cueillette de végétaux, même les plus petits, est interdite.
- 11) Toutes les barrières en bois ou en cordelette sont à respecter.
- 12) Le pique-nique est interdit en dehors des deux zones aménagées à cet effet au niveau du parking et à côté de l'auberge.

Pour le Conseil d'Administration
Le président de la SA LE Villaret,
le 30 avril 2003


G. Saut

Conditions de vente à distance d'entrées au Vallon du Villaret

- 1) Les entrées vendues à distance sont au prix unitaire de 14,50 € ttc
- 2) Le paiement se fait via la plateforme Stripe qui assume la responsabilité de la transaction financière.
- 3) Achetées lors d'une année N, les entrées sont valables en toutes saisons d'ouverture jusqu'à la fin des vacances de Toussaint de l'année N+1, et la date de validité, inscrite sur les tickets d'entrée n'est pas modifiable.
- 4) Lors de la venue des visiteurs, les tickets doivent être présentés avec leurs trois volets comme indiqué sur les tickets : un ticket ne comportant que deux volets n'a pas de validité. Ces tickets ne sont pas des « coupe-files ».
- 5) Les frais de port sont inclus dans le prix d'achat, et les entrées sont envoyées dans une enveloppe cadeau.
- 6) Les entrées sont envoyées dans les 72h suivant la réception du paiement (hors week-end et jours fériés).
- 7) En cas de litige, votre interlocuteur est le vendeur :
La SA le Villaret / Le Vallon du Villaret / 48190 Allenc
N° Siret : 391 412 996 00012 immatriculé au registre du commerce de Mende.
Tel : 04 66 47 63 76 mail : info@levallon.fr

8) Droit de rétractation : Conformément à la loi, vous avez le droit de vous rétracter du présent achat sans donner de motif dans un délai de 14 jours qui démarre le lendemain après le paiement. Ce délai peut être prolongé jusqu'au prochain jour ouvrable si le délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié.
Pour exercer le droit de rétractation, vous devez nous notifier votre décision par courrier postal ou courrier électronique selon le principe du modèle ci-dessous encadré :

A l'attention de la SA le Villaret, Le Vallon du Villaret 48190 Bagnols les Bains.
Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur l'achat de entrée(s)
pour un montant de achetée(s) le reçue
le.....

Nom du consommateur :

Adresse du consommateur :

Signature

Date

Ce message de rétractation peut nous être adressé par courrier électronique auquel cas nous vous adresserons un accusé de réception. En cas de rétractation de votre part, nous vous rembourserons l'intégralité de votre paiement, le remboursement s'effectuera via Stripe ou par chèque bancaire à votre nom : vous nous renvoyez à vos frais les tickets d'entrée reçus et nous procédons au remboursement au prix payé à l'achat dans les 14 jours à compter de la réception des entrées.

Fait à Allenc le 01 Janvier 2024

Conditions de vente à distance de bon pour l'auberge au Vallon du Villaret

- 1) Les bons pour l'auberge vendus à distance sont au prix unitaire de 15.00 € ttc
- 2) Le paiement se fait via la plateforme Stripe qui assume la responsabilité de la transaction financière.
- 3) Achetés lors d'une année N, les bons pour l'auberge sont valables en toutes saisons d'ouverture jusqu'à la fin des vacances de Toussaint de l'année N+1, et la date de validité, inscrite sur les bons pour l'auberge n'est pas modifiable. Ils sont valables pour les repas, boissons et glaces, ne donnent lieu à aucun remboursement et aucun rendu de monnaie.
- 4) Lors de la venue des visiteurs, les bons pour l'auberge doivent être présentés au format papier, aucune photo ou numérisation ne pourront être acceptés.
- 5) Les frais de port sont inclus dans le prix d'achat, et les bons pour l'auberge sont envoyées dans une enveloppe cadeau.
- 6) Les bons pour l'auberge sont envoyées dans les 72h suivant la réception du paiement (hors week-end et jours fériés).
- 7) En cas de litige, votre interlocuteur est le vendeur :
La SA le Villaret / Le Vallon du Villaret / 48190 Allenc
N° Siret : 391 412 996 00012 immatriculé au registre du commerce de Mende.
Tel : 04 66 47 63 76 mail : info@levallon.fr
- 8) Droit de rétractation : Conformément à la loi, vous avez le droit de vous rétracter du présent achat sans donner de motif dans un délai de 14 jours qui démarre le lendemain après le paiement. Ce délai peut être prolongé jusqu'au prochain jour ouvrable si le délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié.
Pour exercer le droit de rétractation, vous devez nous notifier votre décision par courrier postal ou courrier électronique selon le principe du modèle ci-dessous encadré :

<p>A l'attention de la SA le Villaret, Le Vallon du Villaret 48190 Bagnols les Bains. Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur l'achat de entrée(s) pour un montant de achetée(s) le reçue le.....</p> <p>Nom du consommateur : Adresse du consommateur : Signature _____ Date _____</p>

Ce message de rétractation peut nous être adressé par courrier électronique auquel cas nous vous adresserons un accusé de réception. En cas de rétractation de votre part, nous vous rembourserons l'intégralité de votre paiement, le remboursement s'effectuera via Stripe ou par chèque bancaire à votre nom : vous nous renvoyez à vos frais les bons pour l'auberge reçus et nous procédons au remboursement au prix payé à l'achat dans les 14 jours à compter de la réception des bons pour l'auberge.

Fait à Allenc le 01 Janvier 2024